

# Conditions générales et particulières de vente et d'utilisation

En vigueur à compter du 25 mai 2018

Les présentes conditions générales et particulières de vente font l'objet d'un affichage à l'entrée de l'établissement.

## Conditions générales de vente

### 1- Objet

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à toutes les opérations de vente conclues par le Centre aquatique. Selon le type de produit ou service, des conditions particulières s'appliquent.

### 2- Accès - Horaires d'ouverture

Les horaires et jours d'ouverture sont affichés à l'entrée de l'établissement. Ils varient selon les périodes de l'année.

Afin de pouvoir bénéficier des prestations proposées par le site, l'utilisateur devra dans un premier temps se présenter à l'accueil. Aucune vente ne pourra s'opérer par d'autre personne que les hôtesses de caisses (sauf pour les tickets d'entrées comité d'entreprise).

Les usagers devront respecter les différents règlements intérieurs<sup>1</sup> en vigueur au sein de l'établissement sous peine de se voir l'accès à l'équipement refusé. L'exclusion de l'établissement pour inobservation d'un règlement intérieur ne donne pas droit à remboursement.

Deux fermetures techniques occasionnant la fermeture de bassins auront lieu chaque année. S'agissant d'un équipement public, une partie ou la totalité des installations pourra être temporairement inaccessible notamment en cas de manifestations spécifiques telles que des compétitions. Les usagers seront informés de ces différentes fermetures par voie d'affichage 45 jours avant.

Par ailleurs, des fermetures de bassins pourront être effectuées pour des raisons de sécurité et/ou d'exploitation.

### 3- Prix et paiement

Les tarifs s'entendent en euros et toutes taxes comprises. Ils sont affichés à l'entrée de l'équipement.

Afin de pouvoir bénéficier d'un tarif préférentiel, les résidents de la CAPSO (Communauté d'Agglomération du Pays de Saint Omer) devront présenter à l'accueil un justificatif de domicile faute de quoi le tarif extérieur leur sera appliqué. De même, un justificatif devra être présenté pour pouvoir bénéficier des tarifs réduits pratiqués sur le site.

Les tarifs sont fixés par le propriétaire de l'équipement. De ce fait, ils sont susceptibles d'être modifiés.

Le Centre Aquatique accepte les espèces, les cartes des réseaux Carte Bleue, Visa, Eurocard/ Mastercard, les chèques bancaires ou postaux, les chèques vacances sans rendu monnaie à l'exception du paiement des abonnements pour lesquelles des conditions spécifiques de paiement sont prévues au sein des contrats d'abonnement.

Tous les règlements devront être effectués en € à l'ordre de VM62120. Les cartes American Express ne sont pas acceptées.

### 4- Recommandation santé – hygiène et sécurité

Le Centre aquatique attire l'attention des usagers sur le fait que les activités et services proposés peuvent comporter des risques notamment l'aquagym, l'aquacycling et le sauna. Ceux-ci sont donc formellement déconseillés à toute personne en mauvaise santé ou présentant des troubles d'ordre médicaux susceptibles de s'aggraver du fait de leur pratique (notamment problèmes

cardiaques, respiratoires, osseux). N'oubliez pas de consulter votre médecin avant de pratiquer une activité sportive.

Le Centre aquatique se réserve le droit de prendre ou d'imposer toute mesure qui serait nécessaire pour garantir la sécurité de ses usagers et les conditions d'hygiène.

### 5- Assurances

Le Centre aquatique est assuré pour les dommages engageant sa responsabilité civile, celle de son personnel et de son encadrement. Sa responsabilité ne pourra être recherchée en cas d'accident résultant de l'inobservation des consignes de sécurité telles que stipulées dans les règlements intérieurs des différents espaces, ou de l'utilisation inappropriée des installations et du matériel.

Les vestiaires du Centre aquatique ne font pas l'objet de surveillance ; l'utilisateur ne peut y laisser ses affaires personnelles en dehors des casiers fermant grâce à un système de code et prévus à cet effet.

### 6- Réclamations

Toute réclamation devra être formulée par écrit par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante :

Centre Aquatique AQUALYS  
Chemin du bois  
62120 AIRE SUR LA LYS

### 7- Loi informatique et libertés

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, les informations recueillies font l'objet d'un traitement par la société VM62120. Elles sont indispensables pour la gestion de votre dossier. Les destinataires des données sont les services administratifs. Le délai de conservation des données est de 1 an à compter de la fin de la relation contractuelle. Sur justificatif de votre identité, vous bénéficiez d'un droit d'information, d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, d'un droit à la limitation des traitements, à la portabilité sur les informations qui vous concernent. Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant au Délégué à la Protection des Données à l'adresse mail suivante : dpo@vert-marine.com ou par courrier à l'adresse postale suivante : SAS VERT MARINE – A l'attention du Délégué à la Protection des Données - 4 rue de l'Industrie – 27930 GRAVIGNY. Vous bénéficiez également d'un droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

<sup>1</sup> Ils sont librement consultables à l'entrée de l'équipement

# Conditions générales et particulières de vente et d'utilisation

En vigueur à compter du 25 mai 2018

## Conditions particulières de vente et d'utilisation

### Espace Aquatique

Cet espace comprend :

- Un bassin sportif de 25x15m (6 couloirs)
- Un bassin d'activités de 15x10m
- Un bassin « Ludo-enfants »
- Un splash-pad extérieur

L'espace aquatique propose aux usagers :

- De la billetterie individuelle
- De la billetterie groupe
- Des cartes 10 entrées
- Des cartes famille
- Des Abonnements PASS
- De l'école de natation
- Du Bébés Nageurs
- De l'Aquacycling
- Des carnets CE
- Des cartes cadeaux

Les conditions particulières de vente et d'utilisation de ces produits et services sont définies ci-après.

#### 1- Billetterie individuelle

Les personnes souhaitant avoir accès à l'espace aquatique doivent s'acquitter du droit d'entrée sur place à l'entrée du site. Les billets ne donnent lieu à aucun remboursement et sont valables uniquement le jour de l'achat.

Les commandes de billets en prévente bénéficient de tarifs spéciaux. Seuls les comités d'entreprise ou assimilés sont concernés par ce type de tarifs.

L'entrée est gratuite pour les enfants de moins de 6 ans, un tarif réduit est accordé aux enfants de moins de 14 ans, sur présentation d'un justificatif (carte d'identité, livret de famille).

Comme indiqué dans les conditions générales de vente, une tarification réduite est appliquée pour les résidents de la CAPSO sur présentation d'un justificatif.

Les enfants de moins de 8 ans ou ne sachant pas nager doivent impérativement être accompagnés d'une personne majeure dans l'eau sur présentation d'une pièce d'identité.

#### 2- Billetterie groupe

Les tarifs de groupes sont applicables aux catégories suivantes, sans effectif minimum (sur présentation d'un justificatif) :

- Les scolaires
- Les centres de loisirs
- Les associations

Afin que le tarif de groupe s'applique, une réservation validée par l'espace aquatique est impérative (voir procédure d'accueil des groupes).

#### 3- Cartes 10 entrées

La carte de 10 entrées a une durée de validité de 6 mois à compter de la date d'achat. Plusieurs entrées peuvent être utilisées le même jour. Elle n'est pas nominative. Lorsque la date de validité est dépassée et que le solde n'est pas nul, à condition de recharger la carte, le solde restant est cumulé (dans la limite d'un mois après la date de péremption).

#### 4- Carte famille

Contre paiement, et présentation du livret de famille, une carte cartonnée sera remise à chaque membre de la famille (photos nécessaires pour chaque membre de la famille).

Sur présentation de cette carte, l'utilisateur pourra profiter de tarifs préférentiels pour les entrées unitaires piscines.

Elle est valable 6 mois, renouvelable, à compter de sa date d'achat.

Chaque membre de la famille peut utiliser sa carte individuellement.

La carte famille est valable pour les enfants de moins de 18 ans.

#### 5- Abonnements PASS

Les abonnements PASS proposés sont les suivants : PASS Aquatique, PASS Junior, PASS Aquaforme, PASS Zen, PASS Liberté. Les conditions générales de vente de ces PASS sont indiquées dans les contrats.

#### 6- Ecole de natation

L'espace aquatique propose des inscriptions à l'école de natation pour les enfants et les adultes (à l'année). Les modalités et conditions d'inscriptions sont décrites dans « le bulletin d'adhésion ».

#### 7- Bébés Nageurs

L'activité Bébés Nageurs est proposée sous forme de séance unitaire ou de carte de 10 entrées dont la validité est de 6 mois à compter de la date d'achat.

Afin de pouvoir accéder à l'activité, le bébé devra avoir reçu les vaccins obligatoires.

L'entrée Bébés Nageurs comprend l'accès aux séances pour le bébé et deux accompagnateurs maximum. Le ou les accompagnateur(s) devront se munir d'un ticket « entrée accompagnateur » avant d'accéder aux bassins. Les séances se déroulent en période scolaire uniquement (hors jours fériés éventuels).

#### 8- Aquacycling

L'activité Aquacycling est proposée sous forme de séance unitaire ou de carte de 10 entrées dont la validité est de 6 mois à compter de la date d'achat. Une seule entrée peut être utilisée le même jour. La carte est individuelle et nominative. L'accès aux séances se fait après réservation préalable du cours à l'accueil du centre ou par téléphone (uniquement pour les personnes disposant d'une carte d'abonnement). Les réservations sont possibles 15 jours avant le début du cours.

En cas d'annulation du cours, moins de 24h à l'avance, la séance sera débitée automatiquement. Pour les réservations effectuées depuis un PASS Liberté, l'annulation du cours, moins de 24h à l'avance entraînera l'impossibilité de réserver un cours pour la semaine suivante ou l'annulation du prochain cours réservé. Seule la fourniture d'un justificatif médical ou professionnel à adresser par courrier permettra de recréditer la séance ou de ne perdre le bénéfice de la réservation suivante (pour le PASS Liberté).

#### 9- Carnets CE

Contre paiement, est remis au représentant du bureau du comité d'entreprise, des carnets de 50 tickets CE. Sur chacun des tickets, le CE devra apposer son tampon. La validité des tickets CE est d'un an à compter de la date d'achat.

#### 10- Cartes cadeaux

Les conditions générales de vente et d'utilisation des cartes cadeaux sont disponibles sur le site Internet suivant :

[www.carte-cadeau-vert-marine.com](http://www.carte-cadeau-vert-marine.com)

# Conditions générales et particulières de vente et d'utilisation

En vigueur à compter du 25 mai 2018

## Conditions particulières de vente et d'utilisation

### Espace Bien-Être

Cet espace comprend :

- Deux saunas
- Un spa
- Une douche écossaise

L'accès à cet espace est réservé uniquement aux personnes majeures.

L'espace aquatique propose aux usagers :

- De la billetterie individuelle
- De la billetterie groupe
- Des cartes 10 entrées
- Des Abonnements PASS
- Des carnets CE
- Des cartes cadeaux

Les conditions particulières de vente et d'utilisation de ces produits et services sont définies ci-après.

#### **1- Billetterie individuelle**

Les personnes souhaitant avoir accès à l'espace bien-être doivent s'acquitter du droit d'entrée sur place à l'entrée du site. Les billets ne donnent lieu à aucun remboursement et sont valables uniquement le jour de l'achat.

Les commandes de billets en prévente bénéficient de tarifs spéciaux. Seuls les comités d'entreprise ou assimilés sont concernés par ce type de tarifs.

Comme indiqué dans les conditions générales de vente, une tarification réduite est appliquée pour les résidents de la CAPSO sur présentation d'un justificatif.

#### **2- Billetterie groupe**

Les tarifs de groupes sont applicables aux catégories suivantes, sans effectif minimum (sur présentation d'un justificatif) :

- Les associations

Afin que le tarif de groupe s'applique, une réservation validée par l'espace aquatique est impérative (voir procédure d'accueil des groupes).

#### **3- Cartes 10 entrées**

La carte de 10 entrées a une durée de validité de 6 mois à compter de la date d'achat. Plusieurs entrées peuvent être utilisées le même jour. Elle n'est pas nominative. Lorsque la date de validité est dépassée et que le solde n'est pas nul, à condition de recharger la carte, le solde restant est cumulé (dans la limite d'un mois après la date de péremption).

#### **4- Abonnements PASS**

Les abonnements PASS proposés sont les suivants : PASS Zen, PASS Liberté. Les conditions générales de vente de ces PASS sont indiquées dans les contrats.

#### **5- Carnets CE**

Contre paiement, est remis au représentant du bureau du comité d'entreprise, des carnets de 50 tickets CE. Sur chacun des tickets, le CE devra apposer son tampon. La validité des tickets CE est d'un an à compter de la date d'achat.

#### **6- Cartes cadeaux**

Les conditions générales de vente et d'utilisation des cartes cadeaux sont disponibles sur le site Internet suivant :

[www.carte-cadeau-vert-marine.com](http://www.carte-cadeau-vert-marine.com)